

| Aperçu |

Environnement opérationnel

- La République du Congo (Congo) a ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967, ainsi que la Convention de l'OUA de 1969. Cependant, le pays ne s'est pas encore doté d'une législation globale régissant l'asile et le traitement des réfugiés. Le Congo n'a adhéré ni à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides, ni à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Il est signataire de la Convention de Kampala, mais ne l'a pas encore ratifiée.
- La plupart des réfugiés vivant au Congo ont été reconnus d'emblée comme tels. À la fin du premier semestre 2013, le Congo accueillait plus de 60 000 réfugiés et demandeurs d'asile, originaires de l'Angola, de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda et du Tchad.
- L'acheminement de l'aide humanitaire aux réfugiés qui vivent dans le nord du pays est contrarié par plusieurs défis logistiques, dus aux caractéristiques de l'environnement opérationnel. Citons notamment l'impossibilité d'accéder par la route aux secteurs où se trouvent 80 pour cent des réfugiés et les variations dans le niveau des eaux, qui interdisent toute navigation fluviale pendant six mois.
- En juin 2013, le Congo a invoqué les clauses de cessation pour les réfugiés rwandais qui avaient fui leur pays entre 1959 et 1998. En étroite coopération avec les autorités congolaises, le HCR examine plus de 4 000 demandes déposées par des réfugiés rwandais qui souhaitent continuer à bénéficier de la protection internationale.
- Au cours du prochain exercice biennal, le Congo devrait comme précédemment distribuer des documents d'identité aux réfugiés, désigner les secteurs où ceux-ci peuvent vivre, offrir une protection globale aux populations réfugiées et assurer leur liberté de mouvement.

Présence du HCR prévue en 2014 Nombre de bureaux 3 Effectifs totaux 67 Internationaux 10 Nationaux 44

Volontaires des Nations Unies

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les personnes relevant de la compétence du HCR dans le cadre de son opération au Congo en 2014 seront, selon ses prévisions : les réfugiés originaires de la RDC arrivés dans le pays en 2009 et dont le rapatriement librement consenti est en cours ; les réfugiés centrafricains ayant fui la crise en cours dans leur pays, les réfugiés rwandais s'étant exilés à la suite du génocide et les réfugiés angolais chassés par les conflits qui se sont succédé dans leur pays entre 1961 et 2002.

Chiffres prévisionnels

Type de	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
population		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Angola	260	260	230	230	100	100
	Rép. dém. du Congo	57 350	57 350	32 240	32 240	12 120	12 120
	Rwanda	8 140	8 140	4 980	4 980	1000	1 000
	Pays divers	290	290	430	430	250	250
Demandeurs d'asile	Tchad	160	160	150	150	150	150
	Rép. dém. du Congo	2 490	2 490	2 390	2 390	2 390	2 390
	Rwanda	240	240	230	230	220	220
	Pays divers	320	320	300	300	270	270
Réfugiés rapatriés durant l'année	Congo	10	10	10	10	10	10
Autres	Angola	590	590	-	-	-	-
	Rwanda	-	-	3 000	3 000	6 950	6 950
	Pays divers	390	390	300	300	250	250
Total		70 240	70 240	44 260	44 260	23 710	23 710

Réponse

Besoins et stratégies

En 2014, les principaux besoins auront trait au rapatriement librement consenti des réfugiés originaires de la RDC, à la protection de tous les réfugiés et demandeurs d'asile accueillis au Congo et à la recherche de solutions à leur situation.

L'Organisation prévoit de faciliter le rapatriement librement consenti de 20 000 réfugiés en RDC en 2014, en assurant leur transport et en leur fournissant des allocations en espèces. Les individus qui ont des besoins particuliers seront identifiés et recevront une aide spécifique.

Le HCR travaillera en collaboration avec les pouvoirs publics pour veiller à ce que tous les réfugiés aient accès à des documents. Il renforcera les capacités des autorités locales, afin de faciliter la reconnaissance des documents délivrés aux réfugiés et de réduire le harcèlement et leur placement en détention.

L'Organisation s'efforcera, de concert avec le Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR), d'accélérer l'instruction des

demandes d'asile en attente et la prise de décisions et d'améliorer le système actuel.

Pour les réfugiés rwandais, un comité gouvernemental mis sur pied avec l'appui du HCR traitera les demandes d'exemption, et l'Organisation poursuivra ses négociations avec les autorités pour garantir le droit de recours et pour faciliter, le cas échéant, l'accès à l'intégration sur place.

Le dispositif d'identification des cas de violence sexuelle et sexiste et d'orientation des victimes sera renforcé, en particulier dans le nord du pays, et des efforts de constitution de capacités auprès des autorités consolideront le système juridique.

S'agissant de l'ensemble de la population réfugiée, le HCR s'attachera tout particulièrement à assurer l'accès des enfants à l'école primaire. Les réfugiés continueront à avoir accès aux services de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014);
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
	LA COMPÉTENCE DU HCR	CIDLE GLOBALE EN 2014	ECARI POTENTIEL
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement des faits d'état civil et délivrance des documents renforcés			
Le HCR, en collaboration avec son partenaire gouvernemental, veillera à ce que d'état civil et à ce que les enfants reçoivent des actes de naissance.	e les réfugiés et les demand	deurs d'asile soient en po	ssession d'un documer
Nombre de personnes enregistrées et recevant des documents dans le cadre d'une procédure de déclaration des naissances hors délai	Réfugiés en milieu rural (nord-est)	1 716	516
Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue			
Le HCR, en collaboration avec son partenaire gouvernemental, continuera d'as renforcer la capacité du Comité national d'assistance aux réfugiés.	surer l'enregistrement de	s nouveaux réfugiés en 2	014. Le HCR prévoit d
Pourcentage de personnes enregistrées à titre individuel	Réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain	100 %	Aucun écart
	milleu urbain		
Sécurité face à la violence et à l'exploitation	milled urbain		
· ·			
Sécurité face à la violence et à l'exploitation Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention d Les services juridiques seront développés en 2014 ; parallèlement, le soutien m	méliorée e la VSS, au profit des réfi		
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention d	méliorée e la VSS, au profit des réfi		nérabilité des victime
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention d Les services juridiques seront développés en 2014 ; parallèlement, le soutien m Nombre d'incidents déclarés de VSS pour lesquels les victimes reçoivent	méliorée e la VSS, au profit des réfi édical et social sera améli Réfugiés en milieu	oré afin de réduire la vul	
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention d Les services juridiques seront développés en 2014 ; parallèlement, le soutien m Nombre d'incidents déclarés de VSS pour lesquels les victimes reçoivent une assistance juridique	méliorée e la VSS, au profit des réfu édical et social sera améli Réfugiés en milieu urbain Réfugiés en milieu	oré afin de réduire la vul	nérabilité des victime Domaine prioritaire
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention d Les services juridiques seront développés en 2014 ; parallèlement, le soutien m Nombre d'incidents déclarés de VSS pour lesquels les victimes reçoivent une assistance juridique	méliorée e la VSS, au profit des réfu édical et social sera améli Réfugiés en milieu urbain Réfugiés en milieu urbain	oré afin de réduire la vul 19 730	nérabilité des victime Domaine prioritaire Domaine prioritaire
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention de Les services juridiques seront développés en 2014; parallèlement, le soutien monte d'incidents déclarés de VSS pour lesquels les victimes reçoivent une assistance juridique Nombre de personnes formées à la prévention et au traitement de la VSS Protection de l'enfance renforcée En 2014, le HCR consolidera les mécanismes qui permettent aux enfants d'ex	méliorée e la VSS, au profit des réfu édical et social sera améli Réfugiés en milieu urbain Réfugiés en milieu urbain	oré afin de réduire la vul 19 730	nérabilité des victime Domaine prioritaire Domaine prioritaire exemple en ouvrant de
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention de Les services juridiques seront développés en 2014; parallèlement, le soutien monte d'incidents déclarés de VSS pour lesquels les victimes reçoivent une assistance juridique Nombre de personnes formées à la prévention et au traitement de la VSS Protection de l'enfance renforcée En 2014, le HCR consolidera les mécanismes qui permettent aux enfants d'ex centres récréatifs et en encourageant les enfants à participer à la vie de la colle Nombre de décisions prises par la commission de détermination de	méliorée e la VSS, au profit des réfu édical et social sera amélic Réfugiés en milieu urbain Réfugiés en milieu urbain primer leurs problèmes e ctivité. Réfugiés en milieu	oré afin de réduire la vul 19 730 t de les surmonter, par e	nérabilité des victime Domaine prioritaire Domaine prioritaire exemple en ouvrant de
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention de Les services juridiques seront développés en 2014; parallèlement, le soutien monte d'incidents déclarés de VSS pour lesquels les victimes reçoivent une assistance juridique Nombre de personnes formées à la prévention et au traitement de la VSS Protection de l'enfance renforcée En 2014, le HCR consolidera les mécanismes qui permettent aux enfants d'ex centres récréatifs et en encourageant les enfants à participer à la vie de la colle Nombre de décisions prises par la commission de détermination de l'intérêt supérieur	méliorée e la VSS, au profit des réfu édical et social sera amélic Réfugiés en milieu urbain Réfugiés en milieu urbain primer leurs problèmes e ctivité. Réfugiés en milieu	oré afin de réduire la vul 19 730 t de les surmonter, par e	nérabilité des victime Domaine prioritaire Domaine prioritaire
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse a En 2014, le HCR et ses partenaires renforceront leurs activités de prévention de Les services juridiques seront développés en 2014; parallèlement, le soutien me Nombre d'incidents déclarés de VSS pour lesquels les victimes reçoivent une assistance juridique Nombre de personnes formées à la prévention et au traitement de la VSS Protection de l'enfance renforcée En 2014, le HCR consolidera les mécanismes qui permettent aux enfants d'ex centres récréatifs et en encourageant les enfants à participer à la vie de la colle Nombre de décisions prises par la commission de détermination de l'intérêt supérieur Environnement de protection favorable	méliorée e la VSS, au profit des réfu édical et social sera amélic Réfugiés en milieu urbain Réfugiés en milieu urbain primer leurs problèmes e ctivité. Réfugiés en milieu rural (nord-est)	oré afin de réduire la vul 19 730 t de les surmonter, par e	nérabilité des victime Domaine prioritaire Domaine prioritaire exemple en ouvrant de

tentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé 2014, le HCR aidera tous les réfugiés qui le souhaitent à regagner leur pay	rs de manière sûre et digne.		
	rs de manière sûre et digne.		
		_	
ombre de réunions de coordination transfrontalières organisées	Réfugiés en milieu rural (nord-est)	2	Aucun écart
ombre de personnes qui bénéficient de services de transport assurant ur rapatriement dans la sécurité et la dignité	Réfugiés en milieu rural (nord-est)	20 000	2 200
esoins de base et services essentiels			
provisionnement en eau potable accru ou maintenu			
s réfugiés et les communautés d'accueil continuent à utiliser l'eau des rivièn tend fournir 15 litres d'eau par personne et par jour et réduire ainsi les risqu	*		
ombre de comités de gestion de l'eau constitués	Réfugiés en milieu rural (nord-est)	365	31
ombre de puits construits/remis en état	Réfugiés en milieu rural (nord-est)	365	31
at de santé de la population amélioré			
2014, le HCR continuera à veiller à ce que les personnes relevant de sa	compétence aient accès aux soi	ins de santé primair	es en fournissant de
édicaments aux centres de santé et en assurant le transfert des cas compliqu	iés dans les hôpitaux adéquats	_	
esure dans laquelle l'accès à des structures de santé gérées par des NG ou des organisations confessionnelles est assuré pour les personnes levant de la compétence du HCR	Réfugiés en milieu rural (nord-est)	100 %	Aucun écart
en-être nutritionnel amélioré			
HCR et ses partenaires du secteur de la santé veilleront à ce que l'état nu ternationales. La surveillance nutritionnelle sera également renforcée afin d aiguë.	0		1
esure dans laquelle un système efficace de surveillance de l'état tritionnel est mis en place ou maintenu	Réfugiés en milieu rural (nord-est)	100 %	Aucun écart
population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
uns les zones rurales, l'accès à l'éducation sera facilité moyennant l'intég nforcées afin de permettre aux enfants réfugiés de s'intégrer avec succès dan		s les écoles national	es ; ces écoles seror
ombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés en milieu rural (nord-est)	20 842	Domaine prioritaire

Mise en œuvre

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR)

ONG:

African Initiatives for Relief and Development, Agence d'assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Congo, Commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés, International Partnership for Human Development, Médecins d'Afrique

Autres:

PAM, PNUD

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR)

ONG:

African Initiatives for Relief and Development, International Partnership for Human Development

Autres:

FNUAP, OMS, PAM, UNESCO, UNICEF, VNU

Coordination

Le HCR travaille, en coordination avec le CNAR, sur toutes les activités visant à protéger et à aider les réfugiés en milieu urbain et rural. Le CNAR est présent à Brazzaville, ainsi que dans d'autres régions accueillant des réfugiés et des demandeurs d'asile.

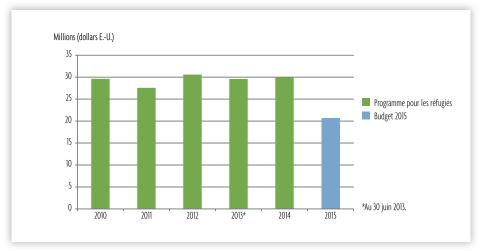
Le HCR coopère avec d'autres institutions des Nations Unies, ainsi qu'avec des partenaires humanitaires, nationaux et internationaux, pour trouver des solutions à la situation des réfugiés et des demandeurs d'asile. Les réunions mensuelles mises en place avec les partenaires humanitaires pour renforcer la coordination, en particulier dans le contexte de l'afflux de réfugiés centrafricains au Congo, se poursuivront en 2014. Des mémorandums d'accord ont été conclus avec le FNUAP, le PAM, le PNUD et l'UNICEF pour faire en sorte que les lacunes soient adéquatement comblées dans tous les secteurs.

Informations financières

Depuis l'afflux de réfugiés en provenance de la RDC à la fin de l'année 2009, les besoins financiers pour l'opération du HCR au Congo sont restés relativement constants, ce qui a permis à l'Organisation de répondre aux besoins essentiels de protection et d'assistance des réfugiés et des demandeurs d'asile accueillis dans le pays.

Le budget révisé de l'année 2013 est de 29,6 millions de dollars E.-U. Pour l'année 2014, les besoins financiers s'élèvent à 29,9 millions de dollars E.-U., en raison de l'instabilité de la situation en RDC et de l'arrivée incessante de réfugiés dans le pays.

Budget pour le Congo | 2010-2015



Budget 2014 pour le Congo | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	29 586 000	29 586 000
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	35 672	35 672
Institutions administratives et pratiques	114 725	114 725
Sous-total	150 397	150 397
Processus de protection et documents adéquats		
Enregistrement et établissement de profils	187 225	187 225
Procédures de détermination du statut	423 172	423 172
Documents individuels	313 947	313 947
Enregistrement et documents d'état civil	661 171	661 171
Sous-total	1 585 515	1 585 515
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	500 938	500 938
Protection de l'enfance	677 517	677 517
Sous-total	1 178 455	1 178 455
Besoins de base et services essentiels		
Santé	2 874 185	2 874 185
Santé procréative et services liés au HIV	1 073 356	1 073 356
Nutrition	537 893	537 893
Eau	1 836 840	1 836 840
Assainissement et hygiène	143 947	143 947
Articles ménagers de base	1 659 893	1 659 893
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 432 119	1 432 119
Éducation	2 638 591	2 638 591
Sous-total	12 196 825	12 196 825
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	172 119	172 119
Autosuffisance et moyens d'existence	1 096 845	1 096 845
Sous-total	1 268 964	1 268 964
Solutions durables		
Retour volontaire	5 226 320	5 226 320
Intégration	102 172	102 172
Réinstallation	286 345	286 345
Sous-total	5 614 837	5 614 837
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	499 619	499 619
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	212 119	212 119
Sous-total	711 738	711 738
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	4 489 738	4 489 738
Gestion des opérations, coordination et appui	2 752 000	2 752 000
Sous-total	7 241 738	7 241 738
Total du budget 2014	29 948 467	29 948 467